

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 3 mars 2015

Maltraitance des enfants en France : de nouveaux chiffres alarmants

Plus d'1 Français sur 10 touché par la maltraitance. Un phénomène que la majorité de la population juge fréquent.

Deux chiffres témoignent de l'ampleur du phénomène :

- **14% des Français déclarent avoir été victimes de maltraitements** (physiques, sexuelles et psychologiques) au cours de leur enfance.
- **45% suspectent au moins un cas de maltraitance dans leur environnement immédiat** (familles, voisins, collègues, amis proches).

Par ailleurs, pour une majorité d'entre eux la maltraitance des enfants est un phénomène à la fois **fréquent (72%)**, présent **dans tous les milieux sociaux (88%)**, et reste **un sujet tabou, dont on ne parle pas (72 %)**.

Et rappelons que dans les pays développés comme la France, 2 enfants meurent chaque jour suite à des maltraitements (INSERM 2010).

Pour plus de 9 Français sur 10, la maltraitance des enfants est une cause hautement prioritaire

Les violences faites aux enfants emportent largement l'adhésion du public interrogé. 6 personnes sur 10 les désignent même comme « tout à fait prioritaire » (61%), **désignant ainsi la maltraitance bien avant la lutte contre les violences faites aux femmes (50%) et la lutte contre les discriminations (45 %)**.

Sujet sensible, il suscite un sentiment extrême d'indignation. Des termes très forts sont spontanément utilisés par les Français : « **horreur, on gâche la société de demain, ignoble, inhumain** ».

Victime ou témoin, les Français sont perdus

L'entourage des victimes a souvent des réactions inadaptées face aux révélations. 39% ont essayé d'en parler à l'auteur des violences, mettant ainsi la victime en danger. 22% des personnes ayant constaté ou soupçonné des cas de maltraitements n'ont rien fait pour aider l'enfant en danger.

Par ailleurs, **trop de victimes gardent le silence (60%)** et lorsqu'elles se confient c'est avant tout à un membre de leur famille (61%). **Pourtant lorsqu'elle existe, l'aide apportée aux victimes a permis dans 6 cas sur 10 de mettre fin à la maltraitance.**

Autre constat, il ressort qu'en cas de maltraitance, aucun interlocuteur idéal ne se distingue : ceux jugés efficaces comme la Police ou les services sociaux recueillent une confiance relativement faible, alors que les associations qui bénéficient d'une confiance élevée sont moins citées comme acteur à prévenir lorsqu'une situation de maltraitance se présente.

1 Français sur 2 estime ne pas être suffisamment informé sur le sujet. Il est donc urgent d'agir

En diffusant les résultats de ce sondage il s'agit pour notre association, L'Enfant bleu, de rappeler la difficile réalité de la maltraitance en France, mais aussi de proposer des solutions concrètes.

- **Information du public et prévention dans les écoles**

Il est primordial que les pouvoirs publics et les médias se saisissent du sujet. 49 % des Français estiment ne pas être suffisamment informés. L'organisation de séances de prévention dans tous les établissements scolaires et l'information du public par des campagnes médias nationales permettraient à **chacun d'adopter**

les bons réflexes et libèreraient la parole des victimes. Les associations telles que L'Enfant bleu militent d'ailleurs pour que la maltraitance des enfants devienne Grande Cause Nationale, un statut qui permettrait de mobiliser largement la Société et ainsi protéger sa jeunesse.

- **Information et formation des professionnels de santé** qui travaillent au quotidien auprès des enfants et sont donc les plus à même de repérer les situations de maltraitements.
- **Amélioration du système de la protection de l'enfance** : L'Enfant bleu a travaillé autour d'une dizaine de propositions concrètes telles que l'éloignement du mineur du parent suspecté agresseur pendant la période d'instruction ou le raccourcissement du délai de l'information judiciaire.
- **Coordination des services** : une bonne coordination en amont et en aval des signalements entre la Police, les services sociaux et les associations permettra non seulement d'être plus efficace dans la lutte contre les violences faites aux enfants mais aussi de proposer une prise en charge globale des victimes.

A propos de l'association L'Enfant bleu, Enfance maltraitée

L'Enfant Bleu – Enfance maltraitée a pour vocation de prendre en charge les enfants victimes de maltraitements, qu'elles soient physiques, sexuelles ou psychologiques, ainsi que les adultes ayant été victimes durant leur enfance. L'association propose un accompagnement spécifique et pluridisciplinaire : une aide juridique et un soutien psychologique immédiat, dans la durée à toutes les personnes contactant l'association pour des faits de maltraitements présumés. L'association propose également de la prévention dans des établissements scolaires et informe les professionnels de l'enfance.

Enquête Harris pour l'association L'Enfant bleu réalisée en ligne du 23 au 25 Septembre 2014. Échantillon de 1 004 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

Contact :

Laura Morin 07 50 84 35 73

communication@enfantbleu.org

Association L'Enfant Bleu - 397 Ter Rue de Vaugirard, 75015 Paris - 01.56.56.62.62